



[Site internet www.vaire-sous-corbie.fr](http://www.vaire-sous-corbie.fr)

Bulletin Municipal SEPTEMBRE 2024 n° 36

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAIRE-SOUS-CORBIE



Le mot du Maire

*Déjà deux mois que la rentrée des classes a eu lieu, maintenant l'automne, les premières flambées et les jours qui raccourcissent...
Que le temps passe vite.*

Durant la période estivale, les associations locales ont pu réaliser, avec succès leurs différentes animations, merci aux bénévoles.

Comme prévu, les travaux de démolition des habitations vétustes de loisir dans le marais ont commencé début septembre. Ces derniers étant entièrement financés par la Communauté de Communes du Val de Somme, la commune prenant en charge la remise à l'état naturel de ces parcelles. Cette opération a alerté les services de la préfecture ce qui nous a valu la visite de M. le Préfet qui désirait profiter de l'occasion pour constater l'ampleur de la cabanisation dans notre département et les opérations entreprises par certaines communautés. Cette dernière a suscité bons nombres de commentaires aussi bien dans la presse écrite que sur les réseaux sociaux. Je reste prudent et serein quand certains nous accusent de laxisme et responsables de la situation actuelle.

Bien sûr que ces constructions sont illégales puisque construites en zone inondable et sans déclaration d'urbanisme. Ce qui était toléré il y a 40 ans, l'est moins aujourd'hui.

En temps que maire j'ai toujours essayé d'arrondir les angles et de faciliter l'intégration, n'oublions pas qu'au regard de la loi, le Maire est responsable. Les catastrophes n'arrivent pas que chez les autres, nous le constatons chaque jour.

Ces habitations font partie de notre patrimoine, leur résorption définitive n'est pas à l'ordre du jour. Combien de jeunes se sont rencontrés au cours de ces vacances d'été ?

C'était l'bon temps ! Bon nombre d'entre nous s'en souviennent encore.

-----INFOS PRATIQUES-----

Mairie : téléphone : 03 22 48 10 72

Site internet : vaire-sous-corbie.fr

Adresse Mail : mairie80.vaire.sous.corbie@gmail.com

(Changement de l'adresse mail)

Permanence secrétariat de la Mairie ⇒ Lundi et Vendredi de 17 H. 30 à 18 H. 45

Secrétaire de Mairie ⇒ Madame GUENET Corinne

Permanences du Maire et des Adjoints de 18 H. à 19 H.

→ Le premier mercredi du mois : VAN DEN HOVE Daniel

→ Le deuxième mercredi du mois : VILTARD Alain

→ Le troisième mercredi du mois : VILBERT Marcel

→ Le quatrième mercredi du mois : MARQUANT Gilbert

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE

Responsable de la location : **Marcel VILBERT**

Téléphone : 06 24 51 09 35

Tarifification au 01 janvier 2024 :

Période	Habitants de la commune :		Habitants hors de la commune :	
	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures
Du 01 janvier au 31 mars	225,00 €	195,00 €	290,00 €	260,00 €
Du 01 avril au 30 septembre	210,00 €	180,00 €	275,00 €	245,00 €
Du 01 octobre au 31 décembre	225,00 €	195,00 €	290,00 €	260,00 €

Forfait journalier pour tous du lundi au vendredi de 08 heures à 18 heures : **80,00 €**

Lors du décès d'un proche, la salle est mise à disposition pour une demie journée pour les résidents de la commune (sur demande et que la salle ne soit pas réservée)

Les tarifs ci-dessus sont tout compris (Electricité, Gaz, Eau, Congélateur, Frigidaire)

non compris dans le tarif la vaisselle qui est facturée en sus.

Conditions de location :

Lors de la signature il vous sera demandé :

un chèque de caution de 350,00 €

une attestation d'assurance responsabilité civile année en cours

un état des lieux sera effectué à la remise et à la reprise des clés

➤ Eau Potable

Gestion : Com de Com Val de Somme 33ter, Rue Gambetta 80800 CORBIE Téléphone : **03 22 96 05 96**

Ouvert du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Concession affermage : SUEZ Eau France ZAC des Gros Grelots 60150THOUROTTE Téléphone : **09 77 40 84 08**

Ouvert du lundi au vendredi de 08 h à 19 h et le samedi de 08 h à 13 h.

Dépannage panne ou fuite : astreinte 07 jours sur 07 Téléphone : 09 77 40 11 20

IMPORTANT :

Fuite avant compteur à charge du concessionnaire

Fuite après compteur à charge de l'utilisateur

TRAVAUX DANS LA COMMUNE :

Démontage de sept habitations légères dans le marais



La Com de Com du VAL de SOMME a pris en charge le démontage des habitations légères à l'état d'abandon dans le marais. Pour effectuer ce travail, la Com de Com, suite un appel d'offre, a sélectionnée l'entreprise LHOTELIER, cette dernière étant compétente pour le traitement de l'amiante.



Le coût d cette opération est évalué à 90 000 € environ. Suite à cela, les terrains seront remis à l'état naturel. La commune se chargera de l'entretien afin d'éviter des dépôts sauvages, selon la convention établie avec la com de com.

Visite de Monsieur le Préfet



Le 13 septembre, visite de M. le Préfet, de M. BABAUX président de la Communauté de Communes du Val de Somme, les services de la DDTM et les responsables de la gendarmerie ont assisté au démontage et par la même occasion de mieux se rendre compte de l'ampleur des travaux



13 juillet

En avant-première des festivités du 14 juillet, l'Association FESTI'VAIRE a organisé un concours de pétanque. Une vingtaine de doublettes se sont affrontées au cours de cette après midi ensoleillée. Une cinquantaine de convives se sont retrouvés sous le préau pour partager un agréable moment.



14 juillet



*Cette fois ci, le soleil était présent.
Le Conseil Municipal accompagné des habitants du village et des résidents du marais se sont rendus au monument aux morts pour y déposer une gerbe et rendre hommage aux soldats morts pour la France.
Un vin d'honneur a clos cette matinée.*

4 et 5 Août. FETE DU VILLAGE. REDERIE.

*Comme le veut la tradition, le premier weekend du mois d'août les forains s'installent sur la place du village. La réderie, depuis plusieurs années agrémentée et donne une occasion à certains de se retrouver côte à côte et même quelques fois d'échanger ce qu'ils exposent. Toujours une bonne ambiance et bonne humeur, sandwiches, frites, saucisses ... concoctés par FESTI'VAIRE.
A cette occasion, une exposition de photos animalières réalisée par M. CHARDON, habitant du village, est venue compléter cette agréable journée*



24 Août. CONCOURS DE PECHE.

*Dès l'aube, le 24 août, « chés petcheux » picards et « chés péqueux » du Nord Pas de Calais, se sont retrouvés au bord des étangs communaux pour un concours aux blancs organisé par Gilbert MARQUANT et son équipe. La météo a été sensible à cette rencontre amicale et a su préserver le repas des 80 convives.
Les poissons, pendant ce temps nageaient toujours.
De coutume, nous présentons des photos des compétiteurs et de la remise des récompenses.
Cette fois ci, nous mettons en évidence les bénévoles de l'association qui, dans les coulisses, préparent, organisent et font tout leur possible pour que les manifestations soient couronnées de succès.*

Alain VILTARD fait partie de ceux-là. Peseur officiel et intransigeant, gère le classement et définit l'ordre des récompenses.



22 Septembre CONCOURS DE CHIEN D ARRET.

Pour la première fois, la société de chasse organisait un concours de chien d'arrêt sur faisans non tirés. 14 concurrents venus de régions différentes ont pu faire admirer l'évolution et les performances de leur compagnon de chasse. Afin de vous éviter les noms compliqués de ces derniers, je ferais une exception pour une de nos participante locale, **Tees Vom Feder Maler** petite chienne épagneule de Munster appartenant à M. MAROTINE. Yves qui termine à la seconde place. Bravo !
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



OPERATION BRIOCHES

Comme chaque année à cette époque a lieu l'opération brioches au profit de l'ADAPEI 80, papillons blancs. Mesdames LEVEQUE et MAROTINE fidèles à cette tradition ont organisé le porte à porte afin de récolter des fonds nécessaires à cet organisme.

Merci à vous et merci pour eux !

Somme collectée 305 €

Achat des brioches 84 €

Somme reversée 221 €

DATES A RETENIR.

- **22 Novembre : BEAUJOLAIS NOUVEAU**
- **7 décembre : NOEL DES ENFANTS**
- **15 Décembre : REPAS DES AINES**